

COMMUNE DE VILLY
Compte Rendu de la séance de Conseil Municipal du 11 mars 2015

Présents : Mmes Jacqueline FROMONOT, Andrée POITOUT, Karine TUPINIER. Jacqueline ZELIOLI.

MM. François BACHELIER, Joël CANTON, Jean Marie FROMONOT, Bruno GERMANEAU, Bernard LECUILLER, Patrick VAILLANT.

Absent excusé : Vincent TUPINIER,

La séance est ouverte à 18 heures

1) PV de la séance du 19 novembre 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2) Orientations budgétaires pour 2015

Les recettes étant en baisse (suppression de la Dotation Solidarité Rurale, diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement, des aides de l'Etat, droits de mutation...), et les charges en hausse (Service Départemental Incendie, fonds de compensation) l'excédent de fonctionnement se situerait aux environs de 10 000 € maximum.

Une subvention de 1 000 € est accordée pour le goudronnage de la rue de la Fontaine.

Les fossés du chemin de Seignelay faisant l'objet d'un dossier déposé au syndicat de la Vallée du Serein et la Police de l'Eau pour attribution d'une subvention, les travaux ne seront pas faits cette année.

Un panneau sera posé pour prévenir les usagers de cette voie communale de la dangerosité de la banquette.

Travaux à envisager :

- Goudronnage :

Rue de la Fontaine (à partir du n° 2 jusqu'au lavoir) : 6 000 € TTC. Subvention : 1 000 €,

Chemin sur la Forêt : prolongement de l'existant : environ 5 700 € TTC, TVA récupérable

Chemin des Côtes : 4 secteurs à niveler et à remblayer : 9 800 € TTC, TVA récupérable.

3) Commission des Impôts

Une mise à jour des données cadastrales communiquée par les services fiscaux va faire l'objet d'un examen par la commission.

4) Logement communal

Le Maire va se renseigner auprès du service juridique de Groupama pour entreprendre une procédure d'expulsion.

5) Urbanisme

Suite au refus de la préfecture sur un premier projet, Alain GUICHARD présente un dossier sur deux parcelles sises au « *Côtat Perrette* » pour construction de 2 pavillons

Les SIVU de la Garenne et du Moulin des Fées et le conseil municipal refusent l'extension par le vieux chemin de Lignorelles : utiliser les parcelles en aval.

Une demande de CU sera transmise avec ces observations

Le terrain adjacent situé au dessus de la propriété CANTON est en cours d'achat et sera construit.

6) Elections départementales

Un calendrier des permanences a été établi pour les 22 et 29 mars.

La prochaine séance de Conseil aura lieu le 8 avril à 20 h.

La prochaine réunion de la Commission des finances le 23 mars à 18 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 30.